

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant le carrefour communautaire beausoleil inc.		Date d'inspection Le 24 février 2026
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de permis 1158016
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1		Numéro de téléphone (506) 627-4125
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 50	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	10 févr. 2026	24 févr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	10 févr. 2026	24 févr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Tous les dossiers d'employés ont la documentation requise. Aucun ratio ne fut pris puisque le suivi a été fait par courriel et durant l'inspection du renouvellement de permis.

original signé par Rachelle Roy Arseneau _____ Signature Personnel, Service de garderie éducative	Le 24 février 2026 _____ Date
original signé par Alda Poirier _____ Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Le 24 février 2026 _____ Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"